

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 128 (2002)  
**Heft:** 15/16: Restaurer Fallingwater

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Voulez-vous être de la partie? Au sein d'une équipe motivée de notre filiale Management des installations à Lausanne, vous trouverez le poste à votre convenance.

Au sein du groupe "Plate-forme et Ouvrages", qui traite les aspects techniques de la construction et de la remise en état des ouvrages d'art des CFF, nous vous offrons un poste de

## Chef de projet – ingénieur civil (h/f)

afin de compléter l'équipe « ponts et structures ».

### Vos tâches

- Etude et la réalisation de projets d'ouvrages d'art et de génie civil, dès la phase d'avant-projet jusqu'à l'exécution
- Coordination des bureaux privés mandatés, des entreprises adjudicataires et des services CFF
- Direction générale des travaux - Expertise et vérification de projets
- Contacts, négociations et communication avec les pouvoirs publics et les tiers

### Votre profil

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur EPF/ETS en génie civil avec plusieurs années d'expérience dans la construction, les chantiers ainsi que dans la direction de projets complexes. Vous accordez une grande importance aux standards de qualité et de sécurité. Vous avez l'expérience de la conduite de projets multidisciplinaires, de la réalisation de chantiers dans un environnement difficile et de la coordination de nombreux intervenants. Habile négociateur, vous possédez une aisance naturelle pour diriger et vous imposer. Flexibilité, sens des responsabilités, goût pour le travail en équipe sont des atouts importants. De langue maternelle française ou allemande, vous avez de bonnes connaissances de l'autre langue.

### Nous vous offrons

des conditions d'engagement et des prestations sociales de premier plan, un horaire de travail flexible, un système salarial axé sur le mérite et la productivité, une formation spécifique au domaine ainsi que des possibilités de perfectionnement.

Etes-vous intéressé(e) ? M. Wagner (tél. 051 224 22 19) ou M. Reber (tél. 051 224 22 39) se tiennent volontiers à votre disposition pour tout complément d'information.

Votre dossier de candidature est à adresser jusqu'au 30 août 2002 à CFF SA, Division Infrastructure, Service du personnel AM, à l'attention de M. Dey, case postale 705, 1001 Lausanne.

Nos offres et postes de l'emploi sur Internet : [www.cff.ch](http://www.cff.ch)



**SBB CFF FFS**



**INTER PROTECTION SA**

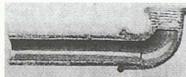
### Fini les problèmes de canalisation!

Grâce au système éprouvé LSE, tous les problèmes concernant les canalisations et conduites d'eau attaquées par la rouille sont résolus.

Le système LSE est le seul traitement intérieur de la tuyauterie sans travaux de dégagement et d'excavation. Ce système offre après nettoyage une protection contre l'oxydation garantie par un revêtement intérieur à base de résine époxyde.



**IP assainit avec succès depuis déjà plus de dix ans avec le système LSE.**



Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à :

**interprotection@smile.ch**

3014 Berne Rodmattstrasse 35 Tél. 031 333 04 34, Fax 031 333 04 45  
1053 Cugy/VD Chemin des Dailles 6 Tél. 021 731 17 21, Fax 021 731 50 91

ARCHITECTES - INGÉNIEURS

**GARANTISSEZ VOS COÛTS ET DÉLAIS  
DE CONSTRUCTION**  
en faisant appel à

**SGC**

votre partenaire qui offre à tout constructeur la garantie contre les dépassements basée sur le contrat et l'avenant **SIA Plus 1019**.

Une équipe de plus de 30 ans d'expérience.

**Surveillance et Garantie de la Construction S.A.**  
116, route de Florissant Tél. 022 703 47 47  
1206 GENÈVE Fax 022 703 47 49

[www.epfl.ch/iml](http://www.epfl.ch/iml)

**Build your future with us !**

The international Institute for the Management of Logistics presents the **18th edition of the master program** in

**Management of logistical systems**  
**Lausanne - EPFL**  
**January - December 2003**

For more information, please contact:

EPFL-CdH-iLEMT-IML Tel: 021 693 24 65 direction.iml@epfl.ch  
1015 Lausanne Fax: 021 693 50 60 [www.epfl.ch/iml](http://www.epfl.ch/iml)



# ETAT DE GENEVE

## CONCOURS D'ARCHITECTURE INTERNATIONALE : MAISON DE LA PAIX A GENEVE

### Organisateur:

ETAT DE GENEVE

Adresse du secrétariat du concours:

Département de l'Aménagement, de l'Équipement et du Logement – Direction des bâtiments – 5 Rue David-Dufour – 1205 Genève

Tél. +41 22 327 48 21 – Fax +41 22 327 52 52 – Email: maisondelapaix@geneva-link.ch

### Objet:

L'Etat de Genève, en collaboration avec la Confédération Suisse, a décidé d'organiser un concours international d'architecture à deux degrés pour la construction de la Maison de la Paix. Ce bâtiment abritera une série d'institutions à caractère international, toutes actives dans la promotion de la paix dans le monde, ainsi que les activités de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales (IUHEI).

La langue officielle du concours est le français.

### Type de concours:

Le concours se déroule selon une procédure ouverte:

- soumise à l'Accord GATT/OMC du 15 avril 1994;
- soumise à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (L 6 05) du 25 novembre 1994;
- soumise au Règlement Genevois sur la passation des marchés publics liés à la construction (L 6 05.01);
- conforme au Règlement SIA 142, édition 1998 (pour autant qu'il ne soit pas en contradiction avec les deux accords précédents).

Le premier degré (recherche de partis) sert de phase de présélection. Pour le deuxième degré, les concurrents retenus devront développer l'avant-projet à une échelle appropriée.

### Conditions de participation:

Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, pour autant qu'ils remplissent l'une des deux conditions suivantes:

- être porteurs, à la date d'inscription au présent concours, du diplôme de l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève (IAUG et EAUG), des Ecoles Polytechniques Fédérales de Lausanne et de Zurich (EPFL), de l'Académie d'architecture de Mendrisio, des Hautes écoles spécialisées (HES ou ETS) ou d'un diplôme étranger bénéficiant de l'équivalence.
- être inscrits au Registre des architectes A ou B du REG (Fondation suisse des registres des ingénieurs, des architectes et des techniciens) ou à un registre étranger équivalent.

De plus, en rendant le projet au 1<sup>er</sup> degré, les concurrents s'engagent sur l'honneur au respect absolu des conventions sociales. Au deuxième degré, ne seront retenus que les concurrents qui fourniront, sur demande écrite du notaire et pour chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire, les attestations demandées aux articles 25, 26 et 28 du règlement cantonal (L 6 05.01) et par le règlement du concours.

### Modalités d'inscription:

L'inscription pour le 1<sup>er</sup> degré s'adresse exclusivement aux architectes.

Le programme du concours peut être obtenu, non accompagné de ses annexes, dès le 5 août 2002, sur demande adressée à l'organisateur par email à: « maisondelapaix@geneva-link.ch » ou exceptionnellement par écrit par lettre à l'adresse du responsable de l'administration de la procédure:

Atelier d'Architecture 3BM3 – M. Carmelo Stendardo – 8 Rue des Maraichers – 1205 Genève.

Les inscriptions, accompagnées des pièces justifiant le respect des conditions de participation énoncées ci-dessus, devront se faire par lettre à l'adresse du responsable de l'administration de la procédure (Atelier d'Architecture 3BM3, 8 Rue des Maraichers 1205 Genève). La copie du récépissé attestant du versement d'une finance d'inscription de CHF 150.– (cent cinquante francs suisses) ou CHF 100.– (cent Euros) devra être jointe à la demande d'inscription. Ce montant ne sera pas remboursé.

Le versement se fera sur le compte de l'Etat de Genève au CCP 12-7721-7 avec mention « Concours Maison de la Paix ».

### Calendrier du concours:

#### 1<sup>er</sup> degré

Ouverture des inscriptions	5 août 2002
Délai pour obtenir les documents jusqu'au	27 septembre 2002
Questions jusqu'au	9 septembre 2002
Réponses du jury dès le	16 septembre 2002
Rendu des projets 1 <sup>er</sup> degré	8 novembre 2002

#### 2<sup>e</sup> degré

Remise du programme de concours 2 <sup>e</sup> degré	janvier-février 2003
Rendu des projets 2 <sup>e</sup> degré	avril 2003
Jugement du concours 2 <sup>e</sup> degré	mai 2003
Exposition des projets 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> degrés	juin 2003

### Objectifs et critères du concours:

L'objectif principal du présent concours est la qualité urbanistique et architecturale de l'ensemble du projet, sa bonne intégration au contexte environnant et la gestion des espaces publics ouverts.

Par ailleurs, le maître de l'ouvrage demande que les préoccupations liées à des constructions compatibles avec un développement durable soient intégrées dans la problématique du projet et traitées comme un des thèmes du concours.

### Composition du jury:

#### Président:

M. Franco PORETTI Architecte, Confédération (OFCL)

#### Vice-présidents:

M. Théodor WINKLER Confédération, DDPS

M. François REINHARD Etat de Genève, DAEL –

Direction des bâtiments

#### Membres:

M. Philippe WELTI Confédération, DDPS (DPS)

M. Kurt MUSTER Confédération, DDPS (EMG)

M. Juan BOADA Etat de Genève, DAEL –

Division des études et constructions

M. Peter TSCHOPP IUHEI- Direction

M. Yves CORPATAUX IUHEI, Bibliothèque

M. Jacques BLUMER Architecte, Berne

M. Fonso BOSCHETTI Architecte, Lausanne

M. Ueli BRAUJEN Architecte, Lausanne

M. Christian EXQUIS Architecte, Genève

M. Andreas FURRER Architecte, Berne

M<sup>me</sup> Béatrice GIOVANOLI Architecte, Genève

M. Michel RUFFIEUX Architecte, Ville de Genève

#### Suppléants:

M<sup>me</sup> Nicole PERRET Confédération, DDPS (DPS)

M. Philippe BURRIN IUHEI, Professeur

M. Louis CORNUT Etat de Genève, DAEL –

Division de l'aménagement local

Architecte, Genève

M. Bruce DUNNING

#### Experts:

M. Olivier EPELLY Etat de Genève, DIAE –

Service cantonal de l'énergie

M. José DUMAUTHIOZ Confédération, DDPS (EMG)

M. Gabriele GUSCETTI Ingénieur civil, Genève

M. Yves JACOT CFF – Immobilier, études et projet

M. Eric BIELER Etat de Genève, DIP

M. Bernard ANZEVUI Architecte, OFLC

M. Daniel CHEMINAT Etat de Genève, DAEL

(économie de la construction)

Etat de Genève,

Délégué Marchés Publics

#### Architecte responsable de l'administration de la procédure:

M. Carmelo STENDARDO Architecte, Genève

### Prix, mentions et indemnités:

La somme globale des prix, mentions et indemnités s'élève à CHF 370'000.– HT. Les mentions sont également attribuables à des projets non retenus pour le 2<sup>e</sup> degré.

Organisateur et renseignements	Sujet	Conditions d'admission (Composition du jury - professionnels)	Date reddition (Date limite d'inscription)
Fondation WBM Madiswil Melnaustrasse 10 Ch - 4934 Madiswil	CI, concours d'idées - CP, concours de projet PO, procédure ouverte - PO, préqualification OH: offre d'honoraires MEP: mandat d'études parallèles  <b>Transformation d'une fabrique en ateliers et foyer pour 25 personnes handicapées</b> (CP, PO) - nouveau	Architectes établis en Suisse	(15 août 2002) 13 décembre 2002
Commune de Pontresina CH - 7504 Pontresina Tél. +41 81 838 81 81	<b>Conception d'une maison d'habitation pour personnes du 3<sup>e</sup> âge</b> (CP, PO) - nouveau	Architectes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord OMC	(16 août 2002) 15 novembre 2002
Commune de et à CH - 1338 Ballaigues Fax 021 843 99 12 <ballaigues@bluewin.ch>	<b>Construction d'un centre villageois comprenant une salle de gymnastique type VD2, une salle de réunion, une scène et une surface commerciale</b> (MEP, PQ)	Architectes établis en Suisse, titulaires d'un diplôme EPF, AM, EAUG, HES, ou inscrits au REG A ou B	(16 août 2002) 29 novembre 2002
Schulgemeinde Uznach Case postale CH - 8730 Uznach SG Tél. ++41 55 285 85 45	<b>Projet pour une école de degré supérieur à Uznach</b> (CP, PO)	Architectes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord OMC (Reto Eleganti, Thomas Eigenmann, Ingrid Burgdorf, Christoph Luchsinger, Hubert Bischoff)	(16 août 2002) 8 novembre 2002
DAEL, division aménagement cantonal et régional 5, rue David-Dufour, cp 22 CH - 1211 Genève 8 Fax +41 22 327 40 40	<b>Nouvelle ligne de tramway, place des Nations, Grand-Sacconex</b> (OH, PO) - nouveau	Groupement de mandataires (ingénierie, géotechnique, urbanisme/architecture, environnement) établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord OMC	22 août 2002
Association régionale WKB Bachletenstr. 12 CH - 4054 Bâle Fax +41 61 271 51 23	<b>Maison d'habitation pour 24 personnes handicapées à Bubendorf</b> (CP, PQ) - nouveau	Architectes établis en Suisse (Beat Meyer, Esther Brogli, Matthias Ackermann, Karl Schneider, Raoul Rosenmund)	26 août 2002
Service de l'urbanisme et des constructions Rte de Cossonay 40 CH - 1008 Prilly	<b>Extension du Collège de «Fontadel-Chasseur» à Prilly</b> (MEP, PQ) - nouveau	Architectes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord OMC (Hans-Joachim Goldmann, Jean-Denis Lyon, Nicolas Joye, Jacques Conus, Karl Meyer)	26 août 2002
Département des travaux publics du canton de Lucerne «Extension de l'école cantonale à Sursee», Bahnhofstrasse 15 CH - 6002 Lucerne Fax +41 41 228 51 51	<b>Extension de l'école cantonale à Sursee</b> (CP, PO)	Architectes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord OMC	(26 août 2002) 18 octobre 2002
Info Baden Bahnhofplatz 1 CH - 5400 Baden <a href="http://www.baden.ch">http://www.baden.ch</a>	<b>Projet pour l'espace public de la vieille ville supérieure de Baden</b> (CP, PO)	Architectes ou paysagistes établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'accord OMC (Andreas Galli, Bruno Huber, Jarl Olesen, Silva Ruesch, Markus Sirost, Günther Vont)	(30 août 2002) 18 octobre 2002



«Le Savoir Verre»

Briques et pavés en verre  
Préfabrication ou montage sur place

**Gabella Verres S.à r.l.**

ISO 9002

www.gabella-verres.com  
Installation tout verre de sécurité  
Tavaux spéciaux en vitrerie et miroiterie

Exposition 500 m<sup>2</sup> - 1312 Eclépens - Tél. 021 866 02 00 - Fax 021 866 02 08 - E-mail: gabellaverres@bluewin.ch